



ARGENTA PENSIOENSPAARFONDS (en abrégé ARPE)
Fonds commun de placement à capital variable de droit belge
Fonds d'épargne-pension
Géré par Arvestar Asset Management SA
Rue Guimard, 19-1040 Bruxelles
RPM Bruxelles 0700.529.248

Avis aux participants

Le conseil d'administration d'Arvestar Asset Management SA, société de gestion d'ARGENTA PENSIOENSPAARFOND (en abrégé ARPE, ci-après le fonds), informe les participants des changements suivants apportés au prospectus et aux informations précontractuelles du prospectus du fonds avec effet au 1er janvier 2024 :

1. La proportion minimale des investissements durables sur le plan social a été révisée comme suit :

La proportion minimale des investissements durables sur le plan social a été ramenée de 20 % à 10 %.

Des informations plus spécifiques sont disponibles dans les informations précontractuelles du prospectus du fonds.

2. Le prospectus et les informations précontractuelles du prospectus ont été adaptés pour refléter les six objectifs environnementaux définis par la taxonomie de l'UE.

La section du prospectus intitulée « Caractéristiques écologiques et sociales du compartiment » a été adaptée pour tenir compte des six objectifs environnementaux suivants de la taxonomie de l'UE, au lieu des deux objectifs environnementaux actuels (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique) :

- Atténuation du changement climatique,
- Adaptation au changement climatique,
- Utilisation durable et protection des ressources hydriques et marines,
- Transition vers une économie circulaire,
- Prévention et contrôle de la pollution, et
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Les informations précontractuelles du prospectus ont également été mises à jour.

Les investisseurs sont informés que le projet actualisé de prospectus et les informations précontractuelles du prospectus contenant ces différentes modifications sont disponibles gratuitement au siège social d'Arvestar Asset Management, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles.

S'ils le souhaitent, les participants peuvent sortir sans frais (taxes éventuelles non comprises) pendant un mois à partir de la publication du présent avis (le 30 novembre 2023).

Le prospectus, le document d'informations clés, le règlement de gestion et les derniers rapports périodiques du Fonds d'épargne pension sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais :

- auprès de la société de gestion : Arvestar Asset Management, Rue Guimard, 19-1040 Bruxelles
- sur le site web : <https://www.argenta.be/fr/a-propos-d-argenta/arvestar.html>.
- auprès du service financier : ARGENTA BANQUE D'ÉPARGNE SA, Belgiëlei 49-53, 2018 Anvers.

Le conseil d'administration de la société de gestion.